



Fédération Française de Pétanque et Jeu Provençal
Agréée par le Ministère de la Jeunesse et des Sports
Comité Régional Auvergne Rhône-Alpes
Comité Départemental de l'Ain

Siège Social : 67 Avenue Jean Jaurès - 01000 Bourg en Bresse
N° SIRET 44 119 748 000 011 --- Code APE/NAF 926C



Compte-rendu de la réunion du Comité directeur du 08/05/2021,
2ème réunion du mandat.

Membres présents, par ordre alphabétique :

BIGOT R., BOUVARD J., CARNEIRO DA SILVA D., DAVID A., DIDIER N., GAILLETON S.,
GERMAIN M., LACROIX J-C., LEFEVRE S., MALLET G., SABELLI G., TRILLIAT G.,
VERNE J-F., VIOLLET É.

L'ordre du jour était le suivant :

- Approbation du CR de la réunion du 7 mars 2021,
- Planning des futurs championnats départementaux,
- Délégations et tables de marque championnats départementaux
- Délégations championnats de France,
- Compte rendu de la réunion de la Commission CDC, CDF,
- Retour sur le congrès national,
- Master de Trévoux,
- Point sur les licences,
- Point sur le matériel informatique,
- Questions diverses.

Avant l'ouverture de la séance, le nouvel équipementier du Comité, C sports de Viriat, est venu présenter les tenues que les équipes qualifiées aux championnats de France porteront, ainsi que celles des Membres du Comité directeur.

Le choix primaire avait été fait par la Commission « tenues », choix validé par tous les Membres.

Le Président du Club de Trévoux accompagné de son Secrétaire est venu nous parler des « masters jeunes et seniors » qui seront organisés les 18 et 19 août 2021.

De ce fait le concours vétérans prévu le jeudi 19 sera reporté au **lundi 23 août**. Merci d'en prendre note. Afin d'aider financièrement le Club à faire face à ce gros budget, pour cette compétition, qui sera également un belle vitrine pour notre département pétanquiste, le Comité directeur lui a voté à l'unanimité **une subvention exceptionnelle de 10000€**.

Pour la traditionnelle équipe locale, prise en charge par QUATERBACK, la pétanque Trévoltienne organisera le 31 juillet un concours limité à 64 triplettes, par poules à 9h.

Ce concours sera réservé **exclusivement aux joueurs et joueuses licenciés (es) dans le département de l'Ain.**

La pétanque Trévoltienne fera suivre le programme de ses manifestations sportives à tous les Clubs, il faudra faire très attention **aux restrictions possibles pour certaines**, qui ne sont que le reflet du cahier des charges que lui impose QUATERBACK.

Le compte rendu de la réunion du 07/03/2021 est approuvé à l'unanimité.

Le planning des championnats est confirmé, avec la date des 26 et 27 juin à St Benoit pour le doublette mixte.

Il est rajouté un championnat doublette jeunes à Miribel le 20 juin 2021.

Il convient aux Présidents (es) des Clubs d'informer leurs licenciés, que tous les championnats débiteront **à 8h précises le premier jour, féminines comprises et reprendront à 8h précises le deuxième jour.**

Pour les jeunes, pas de changement, début des championnats à 8h30.

Pour permettre à tout le monde de rentrer avant l'heure du couvre-feu, après réunion, le Jury pourra, en fonction de l'avancement du championnat, décider du stade d'arrêt de la compétition. Il devra l'annoncer et préciser que la reprise se fera bien à 8h le lendemain matin.

Il ne sera organisé **aucun autre championnat départemental** cette année.

Les délégations départementales et de France sont faites, de même que les désignations pour les tenues des graphiques.

Cette année il n'y aura pas de qualificatifs régionaux.

Les tirages au sort pour les parties de poules se feront le mardi après-midi précédant le championnat, excepté pour le X 3 vétérans qui aura lieu le lundi après-midi, et dans la mesure du possible ils seront mis en ligne sur le site du CD 01.

Les dates des rencontres de Coupe de France vous seront communiquées par Roselyne Bigot.

Les Clubs pourront s'entendre pour débiter le matin ou l'après-midi.

En cas de désaccord, la rencontre aura lieu obligatoirement à **14h le jour dit.**

Les Clubs devront utiliser des feuilles de match imprimées **recto-verso** plus de feuilles séparées.

Les équipes perdantes du 1^{er} tour disputeront une coupe départementale, dont le 1^{er} tour aura lieu le jour du 2^{ème} tour des qualifiées, soit le 3 juillet.

En septembre se disputera les phases finales à 4 Clubs de cette Coupe départementale.

Une feuille de match spécifique a été créée, là encore il faudra l'imprimer **recto-verso.**

Le Président nous commente brièvement le Congrès national électif, qui s'est tenu en visio-conférence.

L'A.G du Comité régional aura lieu le 22 mai prochain, selon la même formule.

A ce jour le Comité a enregistré le renouvellement ou la création de 1956 licences, soit 67,70% des effectifs de l'année 2020.

La vétusté du matériel informatique oblige la Comité à racheter deux nouveaux ordinateurs.

Un de ceux mis à disposition de Jocelyne Bouvard n'est plus fiable.

Celui qui était détenu par feu Jean-Pierre Bravi est donné à G. Mallet. Il présente des signes de faiblesse, la batterie ne tient pas la charge, et il manque des éléments essentiels. Il sera donné à un informaticien pour devis, mais cela ne sera que l'équivalent d'un emplâtre sur une jambe de bois.

L'ordinateur de Madeleine Germain est donné à Georges Trilliat, pour la saisie des concours.

Les questions diverses ne donnent pas lieu à des commentaires, le Président lève la séance et nous prenons un déjeuner de travail sur place.

L'après midi a eu lieu une formation Dirigeants, suivi de l'élaboration du calendrier des différents championnats des Clubs 2021.

La prochaine réunion du Comité directeur aura lieu le mardi 20 juillet 2021 à 18h30.

En conclusion une journée bien remplie.

Le Président du CD 01 FFPJP

Le Secrétaire général



Nicolas DIDIER



Georges MALLET.

Pièce jointe : tableau des délégations et tables de marque.